

EAST AND WEST – SOCIETY, TRADE AND WAR

LA FRANCE ET LA MODERNISATION DE L'EMPIRE OTTOMAN

JACQUES THOBIE

Ce sujet couvre les nombreux aspects posés par la question du développement d'un pays de la périphérie, à travers les transferts d'idées, d'hommes, de technologie et de services, de finance, et la création d'infrastructures. La France n'est pas seule dans ce processus et celui-ci s'opère généralement dans un climat de compétition plus ou moins sévère. Il faut essayer d'apprécier le rôle de la France, tant sur le plan de l'Etat que sur celui des opérateurs privés, dans les domaines économiques, financiers, culturels, et d'en dresser le bilan. Le plan comprendra trois parties: les influences idéologiques, les aides et transferts de savoir-faire, la mise en place d'infrastructures¹.

I. La diffusion d'idées nouvelles

La France ne détient pas le monopole de la diffusion en Orient des idées nouvelles, une part devant être faite à la Grande-Bretagne, voire aux Etats-Unis, mais les Lumières et la Révolution française ont joué un rôle majeur dans ce domaine. Alors que la Renaissance et la Réforme étaient passées complètement inaperçues parmi les peuples musulmans, les idées véhiculées par la Déclaration des Droits de l'Homme, avec les modalités pour les rendre effectives, trouvèrent un accueil favorable parmi les dirigeants et penseurs musulmans et affecteront, plus ou moins fortement, toutes les couches de la société islamique.

Il suffit de rappeler ici succinctement les grands messages de cette fin du XVIII^e siècle. La liberté, d'abord, liberté individuelle sans doute, mais aussi liberté des peuples, qui sous-tend les appels à la lutte contre le despotisme intérieur et l'impérialisme étranger. Pour donner une réalité à cette liberté, il faut établir de nouveaux cadres et de nouvelles normes à l'organisation de l'Etat : rédiger des constitutions précisant les grandes règles de gouvernements représentatifs et garantissant la séparation des pouvoirs, en dehors de toute considération religieuse ; ceci implique la définition d'un Droit nouveau ainsi que l'apparition, en dehors

¹ Ce papier inédit est le texte d'une communication prononcée au Séminaire en Commémoration du septième centenaire de l'Empire ottoman, à Khartoum, Shariqa Hall, le 4 décembre 1999.

des docteurs de la Charia et des agents de l'autocratie, d'une nouvelle couche de juristes et d'hommes politiques. L'égalité eut sans doute moins d'impact, dans la mesure où le sous-développement empêchait les fossés trop profonds entre les riches et les pauvres, sans parler des traditions morales et charitables de l'Islam. La conception révolutionnaire française de la nation aura beaucoup plus de mal à émerger, et les tentatives d'intellectuels d'éducation européenne, pour transposer le modèle occidental d'une organisation politique dégagée de toute référence religieuse, se heurtera à de solides obstacles.

Et pourtant, dans un premier temps, c'est le caractère laïque des idées de la Révolution française qui, selon Bernard Lewis, explique leur succès dans le monde musulman du XIX^e siècle, même si le renforcement de la puissance matérielle et l'instauration de la suprématie économique, politique et militaire de l'Europe dans une bonne partie des pays islamiques, doit être prise en compte. En effet, devant le constat de divorce entre les idées nouvelles et le christianisme, le monde islamique pouvait espérer „trouver le secret insaisissable de la puissance de l'Occident sans compromettre ses propres croyances et traditions”².

Naturellement, le cheminement des idées nouvelles dans l'Empire ottoman ne se fera pas de manière linéaire et régulièrement progressif. Le début du règne de Sélim III, arrivé au pouvoir en 1789, est une période favorable, interrompue par la parenthèse de la guerre franco ottomane issue de l'expédition d'Égypte de Bonaparte (1798-1801), intervention fort ambiguë, qui cumule mercantilisme colonial et occidentalisation se voulant libératrice. La déposition de Selim III, en 1807, ouvre à Constantinople une période de réaction qui se terminera avec la liquidation des janissaires par Mahmud II, en 1826, prologue à la longue période des Tanzimat, ponctuée par l'oeuvre des grands réformateurs Rechid Pacha (1800-1858), Ali Pacha (1815-1871), Fuad Pacha (1815-1869) et Midhat Pacha (1822-1884). Ceux-ci ont entrepris une modernisation de tous les secteurs de l'administration ottomane, sur la base de deux textes fondateurs, le Noble Rescrit de la Maison des Roses, en décembre 1839, sous Abdül-Medjid (1839-1861), et le Rescrit impérial (Hatti Humayun) de 1856, le point culminant de la réforme étant la promulgation de la constitution, préparée par Mihdat Pacha, en décembre 1876. Le parlement ottoman fut renvoyé par Abdül-Hamid II (1876-1909) lui-même, en février 1878, sans pour autant que le mouvement de réforme fût complètement arrêté: toutefois, les mouvements révolutionnaires de 1908 et 1909 et la remise en vigueur du régime constitutionnel, soulignent la résurgence des idées réformatrices et libérales, dans un contexte d'irrésistible déclin.

L'un des vecteurs les plus efficaces, et qui rend possibles tous les autres, pour le développement de l'influence française dans la modernisation de l'Empire, est la langue. Au XIX^e siècle, le français devient la seconde langue des sujets ottomans éduqués, Turcs ou non-Turcs; c'est alors par ce moyen que les Ottomans

² Bernard Lewis, *The emergence of Modern Turkey*, OUP, 1968, p. 54; trad. franç. *Islam et laïcité*, Fayard, 1988, p.55.

communiquent avec les Européens, directement ou par l'intermédiaires d'interprètes, les drogmans notamment. Au XVIII^e siècle, l'Italien était la langue occidentale la plus utilisée dans l'Empire ottoman : quand Ottomans et Russes signent, en 1774, le traité de Kutchuk-Kaynardji, le texte qui fait foi est le texte italien ; ensuite le français va progressivement remplacer l'italien et devenir un instrument majeur de la modernisation et de l'occidentalisation du pays, à l'époque des Tanzimat, au temps de la Révolution jeune-turque, et jusqu'à la fin de l'Empire ottoman.

Il est intéressant de constater que les agents ordinaires de la modernisation et aussi les leaders des réformes connaissaient et utilisaient le français. Un très grand nombre de techniciens et de spécialistes étrangers envoyés dans l'Empire, tant dans le secteur civil que militaire, communiquaient en français avec leurs partenaires ottomans. C'était vrai aussi au plus haut niveau. Ainsi, Mahmud II, qui connaît peu le français, encourage vivement son apprentissage ; Abdül-Medjid est sans doute le sultan de cette période qui a le mieux possédé le français, alors qu'Abdül-Aziz, qui a visité Paris, Londres et Vienne, n'en avait qu'une connaissance moyenne; quant à Abdül-Hamid, il comprenait le français mais ne le parlait pas. Quant aux grands réformateurs, ils parlaient tous français. Rechid Pacha l'avait appris par lui-même et s'était perfectionné lors de son séjour à Paris comme ambassadeur : aux dires de ses contemporains, sa maîtrise du français était presque parfaite. Ali Pacha était moins à l'aise pour parler, mais son français écrit était excellent. Fuad Pacha était célèbre pour ses bons mots en français: selon un correspondant du *Times*, „Fuad parlait le français si couramment que, n'était son fez, il aurait pu passer pour un Français”³. Midhat Pacha pouvait suivre sans interprète une conversation en français, mais ne le parla jamais couramment. Enfin, Djevdet Pacha, juriste chargé de la mise en place d'un code civil, ne parlait pas très bien le français, mais il le lisait facilement.

Le français était particulièrement utilisé par les diplomates et les hauts fonctionnaires du ministère ottoman des Affaires étrangères. La français devint même, ainsi que le montrent les archives ottomanes et françaises, la langue de communication entre les ambassadeurs, ministres et consuls avec leur propre ministre à Constantinople; les notes adressées par le ministère des Affaires étrangères avec les autres Départements ministériels sont la plupart du temps rédigées en français. Mais il s'agit ici d'une sorte de régularisation : le français, langue internationale, est alors avant tout le langage de la diplomatie. Après le Congrès de Paris, en 1856, l'Empire ottoman aussi devient une grande puissance et entre dans le Concert européen avec l'emploi du français par ses hommes d'Etat et ses diplomates.

³ Cité par Roderic H. Davison, *The French Language as a Vehicle for Ottoman Reform in the Nineteenth Century*, dans *De la Révolution française à la Turquie d'Atatürk*, J.L. Bacqué-Grammont et E. Eldem éd., Istanbul-Paris, 1990, p. 129.

Enfin, autre chemin vers la modernisation, le français est désormais utilisé dans la discussion des problèmes relatifs au statut politique de l'Empire et dans la manière de procéder pour y trouver une solution. C'est particulièrement clair à partir de 1867, année où Paris presse le gouvernement ottoman d'accélérer les réformes promises en 1856, et alors que nombre de Jeunes Ottomans, comme Namik Kemal, Ziya et Ali Suavi, ont échappé à l'arrestation en s'exilant à Paris, pour y continuer leur combat. Ainsi paraît, en 1867, la *Lettre adressée à sa Majesté le Sultan par S.A. le Prince Mustafa Fazil Pacha*, reproduite à de nombreux exemplaires tant en français que dans sa traduction turque: on y lit quelques aphorismes demeurés célèbres comme: „Sire, ce qui entre le plus difficilement dans le palais des princes, c'est la vérité”, ou encore: „Le premier instituteur des peuples... c'est la liberté”. Peu après circule une *Réponse à son Altesse Mustafa Fazil Pacha au sujet de sa lettre au Sultan* attribuée, sans doute à tort, à Ali Pacha. En réponse aux pressions françaises, les représentations ottomanes à l'étranger sont priées de faire connaître des *Considérations sur l'exécution du Khatti-Mumaioun du 18 février 1856*. Parmi de nombreux autres brochures et libelles en français, citons la parution à Paris, en 1868, par Hayreddin Pacha, des *Réformes nécessaires aux Etats musulmans*, en 1869 d'un *Testament politique* attribué à Fuad Pacha, et la publication, en 1910, d'un autre *Testament politique*, daté de 1871 et faussement attribué à Ali Pacha.

Naît également une nouvelle littérature ottomane où de jeunes écrivains cherchent leurs modèles et leur inspiration dans les lettres françaises plutôt que dans les classiques persans⁴. Les initiateurs sont deux protégés de Rechid Pacha, Ibrahim Chinasi (1825-1871) et Ziya Pacha (1825-1880) et Namik Kemal (1840-1888). Ces trois auteurs firent à Paris des séjours plus ou moins prolongés. S'inspirant largement de Montesquieu et de Rousseau, N. Kemal, dans ses articles, ses romans, ses pièces et ses poèmes, initia les Turcs musulmans, aux idées de liberté et de patrie, ainsi qu'aux vertus du régime parlementaire, sous une forme adaptée aux traditions et aux attitudes islamiques; si sa philosophie politique est d'inspiration française, son modèle en matière de régime représentatif est le parlement anglais.

Les Jeunes-Turcs, dont beaucoup sont en exil à Paris à partir de 1895, reprendront en quelque sorte les méthodes des Jeunes Ottomans, par la publication de journaux en français, plus ou moins éphémères. Parmi les 13 journaux se réclamant de la Jeune Turquie, publiés intégralement ou partiellement en français, certains sont liés à des considérations plutôt individuelles, comme *La Turquie contemporaine*, *La Turquie Libre*, le *Yildiz*, publiés entre 1891 et 1893, l'*Osmanli* (1897-1899) et *La Fédération ottomane* (1903) parus à Genève; en revanche, organes du Comité, le *Mechveret supplément français*, imprimé à Paris, paraît de 1895 à 1908, et l'*Idjihat* est publié à Genève, en français et en turc, de 1904 à 1910. Cette presse, sans réussir à devenir le porte-parole politique militant qu'elle

⁴ B. Lewis, *op. cit.*, pp. 132-142 ; tr. fr., *op. cit.*, pp. 125-133.

désirait être au départ, contribua cependant à la propagande jeune-turque, et fut une presse extérieure de réflexion et d'information⁵.

Un rôle incontestable est joué par les loges maçonniques françaises fonctionnant dans l'Empire, dans le processus de modernisation. C'est à l'époque des Tanzimat, et surtout entre 1850 et 1875, que la franc-maçonnerie ottomane connaît un réel essor. Parmi de nombreuses obédiences étrangères, le Grand Orient de France et le Grand Orient d'Italie ont une position dominante. Seulement à Istanbul, cinq loges d'Obéissance française sont en activité dans la seconde moitié du XIX^e siècle: *l'Etoile du Bosphore*, *l'Union d'Orient*, *Ser (Amour)*, *I Proodos (Le Progrès)*, *La Renaissance*. D'autres loges fonctionnent à Smyrne, Beyrouth, Salonique. Leur influence politique fut surtout importante avant 1876. A côté de leurs activités philanthropiques, ces loges accordaient une place importantes aux spéculations de l'esprit : c'est ainsi que les orientations positivistes et anti-théistes de l'Obéissance provoquèrent un certain nombre de friction. Il n'en reste pas moins vrai que „c'est dans les Loges du Grand Orient que furent, en partie tout au moins, élaborées les idées nouvelles pétries de positivisme et d'anticléricisme de l'intelligentsia ottomane de la seconde moitié du XIX^e siècle”⁶.

On voit donc les maints aspects dans lesquels fonctionne la dialectique liant tendance à la modernisation et usage de la langue française. A tel point que la connaissance du français devient un des éléments de toute promotion professionnelle dans l'administration et les entreprises commerciales et industrielles modernes. Ainsi, en 1905, l'ambassadeur d'Allemagne doit expliquer à son Kaiser pourquoi les deux langues officiellement utilisées sur la ligne du Bagdad sont le turc et le français. Il apparaît donc difficile de concevoir la période des réformes et de la modernisation de l'Empire sans faire référence à l'influence de la langue française.

II. Envois de spécialistes et transferts de savoir-faire

Lorsque Selim III s'adresse officiellement à la France pour aider à la réforme de son armée, l'Empire a déjà l'expérience de l'action de Français dans le domaine de la modernisation. Sans insister sur le rôle de Français dans le secteur du développement de l'imprimerie (à Constantinople et à Beyrouth notamment), ni sur la vaine tentative de l'officier Rochefort, en 1716, d'instituer un corps

⁵ Voir Gérard Groc, „La presse jeune-turque de langue française”, dans *Première rencontre internationale sur l'Empire ottoman et la Turquie moderne*, E. Eldem et IFEA éd., Istanbul-Paris, 1991, pp. 429-440. Il faudrait naturellement mentionner l'existence d'une considérable presse (journaux, revues, brochures) paraissant en français dans l'Empire ottoman et en Egypte qui, quoique soumise à diverses contraintes, entretient et développe l'influence du français (G. Groc, I. Çağlar, *La presse française de Turquie de 1795 à nos jours, histoire et catalogue*, Istanbul, 1985, 261 pages.

⁶ Paul Dumont, *La Turquie dans les archives du Grand-Orient de France: les loges maçonniques d'obéissance française à Istanbul du milieu du XIX^e siècle à la veille de la première guerre mondiale*, dans *Economie et sociétés dans l'Empire ottoman*, J.L. Bacqué-Grammont et P. Dumont éd., CNRS, 1983, pp. 171-201.

d'officiers étrangers du génie dans l'armée ottomane, évoquons quelques exemples. Ainsi, en 1720, le Français (David) Guertchèque organise une brigade de sapeurs-pompiers à Constantinople; le comte de Bonneval, après une carrière militaire mouvementée, se réfugie en Turquie, se fait musulman et se met au service du Sultan qui, en 1731, le charge de réformer le corps des bombardiers sur le modèle européen : il est fait pacha à deux queues⁷. Plus tard, en 1773-1775, le baron de Tott, officier français d'artillerie, concourt à la formation de nouveaux corps du génie et d'artillerie, et réorganise la fonderie de canons de Tophane. Enfin, en 1784, avec l'aide de l'ambassade de France, un nouveau programme de formation est mis en place sous la responsabilité de deux officiers français du génie⁸.

Après un échange de correspondance avec Louis XVI, Sélim III, après avoir pris l'avis d'une commission où siégeait l'officier français Bertrand, décide de créer un nouveau corps d'infanterie régulière, entraîné et équipé à l'euro-péenne. Suit un ensemble de mesures civiles et militaires, appelées l'Ordre nouveau (Nizam-i Djedid) où les dispositions relatives à l'armée prennent la première place, avec notamment la création de nouvelles écoles militaires et navales. Des officiers français servaient de professeurs et d'instructeurs dans les domaines de l'artillerie, des fortifications, de la navigation et de l'intendance, tous les élèves devant obligatoirement apprendre le français. Le changement de régime en France ne modifie en rien le programme engagé : en 1793 et 1795, le gouvernement ottoman envoie des listes d'officiers et de techniciens qu'il désire recruter, et en 1796, l'ambassadeur de France, le général Aubert Dubayet, arrive à Constantinople avec toute une cohorte d'experts militaires. Après quatre années d'interruption, la coopération reprend et culmine avec la mission en Turquie du général Sébastiani en 1806-1807⁹.

A ce moment, le nouveau corps d'infanterie comprend 22.700 hommes et 1590 officiers¹⁰. Ces jeunes officiers de l'armée et de la marine, familiarisés avec certains aspects de la civilisation occidentale, par la lecture et les contacts personnels, ne pouvaient plus mépriser l'Occident infidèle et barbare ; ils devinrent les alliés des tenants de l'occidentalisation et découvrirent que l'Europe avait davantage à offrir que les mathématiques et la balistique. Pourtant, l'opposition des janissaires et la longue période de réaction qui suivit la déposition de Sélim III, entraîna un progressif démantèlement de son oeuvre, ce qui n'est pas sans rapport avec les piètres performances de l'armée ottomane devant la flamboyante armée égyptienne.

⁷ Robert Mantran, *L'Etat ottoman au XVIII^e siècle: la pression européenne*, dans Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, 1989, p. 277.

⁸ Bernard Lewis, *op. cit.*, pp. 47-50 ; tr. fr., *op. cit.*, pp. 48-52.

⁹ *Idem*, pp. 58-59 ; tr. fr., *op. cit.* pp. 57-60.

¹⁰ Robert Mantran, *Les débuts de la question d'Orient 1774-1839*, dans R. Mantran (dir.), *op. cit.*, p. 426.

Ici aussi le rôle de la France fut considérable dans la création d'une armée et d'une flotte modernes dans l'Égypte de Mehmet Ali. Cette coopération est la convergence d'un appel du nouveau Pacha égyptien, arrivé au pouvoir en 1805, et désireux de mettre sur pied une armée moderne avec l'existence d'un vivier de militaires français remerciés à la suite de la chute de l'Empire. Dès le départ de l'armée française en 1801, sonnait la défaite militaire de l'expédition de Bonaparte, environ deux cents soldats désertèrent et restèrent en Égypte, la moitié environ se mettant au service des factions en lutte pour le pouvoir. Après 1805, ces « mamelouks français », dont au moins 5 officiers, entrèrent dans les armées du Pacha et participèrent aux campagnes d'Arabie et du Soudan. C'est précisément à ce moment que commença l'appel systématique de Mehmet Ali à des militaires étrangers, notamment français, le coup d'envoi étant donné avec l'arrivée fortuite, en 1819, du lieutenant Joseph Sève, chargé bientôt de la formation des cadres destinés à la mise en place du nouveau Nizam.

De 1820 à 1849, 56 militaires des armées de terre, officiers de tous grades, se mirent, avec l'accord des autorités françaises, au service du vice-roi: 36 furent recrutés entre 1820 et 1826 qui marque la fin de la mission Boyer, 20 ensuite jusqu'à la fin du règne. Ce chiffre représente un peu plus de 50% de tous les militaires étrangers au service de l'Égypte. La proportion est encore beaucoup plus forte en ce qui concerne les marins: sur les 29 marins au service du Pacha, 25 (19 officiers et 6 officiers mariniers) sont français; Mehmet Ali a voulu former sa marine sur le modèle français, le véritable instructeur étant le capitaine de corvette J. Besson. Au total, 81 cadres de l'armée française vont servir en Égypte entre 1820 et le milieu des années 1840. Cette coopération se poursuit ensuite dans le contexte d'une armée et d'une marine passablement diminuées, selon la volonté du vice-roi et les disponibilités financières. En fin de compte, le retrait de la Mission militaire française est dû à la guerre franco prussienne de 1870: la nécessité de parer au plus pressé met fin à une institution qui a duré plus d'un demi-siècle¹¹.

Presque tout est à créer et va fonctionner essentiellement sur le modèle français, adapté aux réalités égyptiennes. La théorie, les règlements, les exercices, les manoeuvres et la tactique sont ceux de l'armée française, tant pour l'infanterie que pour l'artillerie, la cavalerie et les fortifications. Toutes les Ecoles, de l'École d'Etat-major à l'École de Musique militaire, en passant par les quatre Ecoles d'application, et l'École de Médecine militaire, suivent le modèle français. Les résultats sont remarquables: l'armée régulière égyptienne grimpe de 20.000 hommes en 1822, à 60.000 en 1831 et 156.000 en 1838. Pour ce qui est de la marine, elle est entraînée sur le modèle français. C'est d'abord l'achat de navires construits en France puis, après le désastre de Navarin en 1827, qui voit le départ de la plupart des officiers français, la construction à Alexandrie, sous la direction

¹¹ Voir Samir Saul et Jacques Thobie, *Les militaires français en Égypte des années 1820 aux années 1860* (46 pages dactyle), dans *Actes du colloque international d'Aix-en-Provence*, les 5-7 juillet 1998, *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois 1805-1882*, Daniel Panzac et André Raymond éd., sous presse. Ce passage en est naturellement fort inspiré.

de l'ingénieur J.C. Lefébure de Cérisy, de chantiers navals destinés à construire les navires nécessaires à la marine égyptienne. Ainsi, malgré Navarin, les bâtiments de guerre, sans compter les transports, passent de 22 en 1822 à 24 en 1830 et 32 en 1838, les effectifs croissant de 9.400 marins en 1830 à 19.500 en 1838.

Nombre de ces officiers participèrent à des opérations de guerre. Je ne retiendrai ici que le rôle joué par Joseph Sève, dit Soliman Pacha, qui collabora au plus haut niveau avec le commandant en chef des armées égyptiennes en campagne, Ibrahim Pacha, depuis le jour de 1824, où celui-ci le prit avec lui pour mener la guerre en Morée. Général de brigade en 1829, majorgénéral en 1833, Sève joue un rôle important dans la victoire de Konya, le 21 décembre 1832, qui ouvre aux forces égyptiennes la route de Constantinople. Toutefois la Paix de Kütahya (5.5.1833), en attribuant la Syrie à Mehmet Ali, permet l'évacuation de l'Anatolie. Six ans plus tard, Mahmud, croyant venue l'heure de la revanche, attaque Ibrahim qui, grâce à une heureuse manoeuvre de Sève, inflige une sévère défaite aux armées du Sultan à Nisib, le 24 juin 1839. Cette victoire ne pourra pas être exploitée, car l'Angleterre et ses alliés sont bien décidés à sauver l'Empire et à confirmer la vassalité de l'Egypte, objectif auquel en définitive la France se rallie. L'armée égyptienne, qui compte encore 50.000 hommes en 1842, sera à partir de 1851 réduite aux 18.000 hommes prévus par les accords de 1841. Quant à la marine, dès cette date, elle est presque complètement désarmée ou convertie au commerce. C'est pour l'Egypte - et pour la France à un moindre degré - un sérieux revers.

Il existe un autre secteur où la France fait figure de modèle, c'est l'administration des Finances. Les structures financière modernes mises en place à Constantinople et dont nous parlerons plus loin, n'ont que peu affecté le fonctionnement interne de l'administration des Finances, le Maliye¹². A l'Anglais Babington Smith, le gouvernement constitutionnel préfère le français Charles Laurent qui rejoint Constantinople en octobre 1908. Inspecteur des Finances, ancien Premier président de la Cour des comptes, administrateur de nombreuses sociétés, C. Laurent est chargé d'une mission délicate : transformer le corps archaïque et sclérosé du Maliye pour en faire une administration financière moderne, en évitant de heurter le sentiment national mis à vif par les événements révolutionnaires. C. Laurent ne conçoit pas sa mission hors de l'accord de la Banque impériale ottomane, qui est alors la cible privilégiée du Comité Union et Progrès.

La première étape qui consiste à établir un vrai budget est rapidement franchie : soutenu par le grand vizir Hilmi pacha, Laurent présente, en avril 1909, le premier budget moderne de l'Etat ottoman. L'organisation d'une inspection des Finances est facilité par l'envoi en France, à fin de formation, d'une douzaine de

¹² Voir J. Thobie, *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman 1895-1914*, Imprimerie Nationale, Publications de la Sorbonne, 1977, pp. 616-621. Des spécialistes français joueront un rôle important dans la réorganisation de la gendarmerie ottomane en Macédoine à partir de 1905.

jeunes fonctionnaires : en juillet 1909 est organisé le service du „contrôle financier de l'Empire” à la tête duquel est nommé l'inspecteur des Finances Jolly. Enfin, une commission, où siège un troisième Français, Louis Steeg, est chargée d'étudier les modifications à apporter à la législation fiscale.

Autrement sensible est le dernier volet de la réforme entreprise qui consiste à définir les règles de la Comptabilité publique, à réorganiser la Cour des comptes et à normaliser le fonctionnement de la Trésorerie. Le premier aboutit à un texte calqué sur la réglementation française, qui est voté par le parlement ottoman, mais reste inapplicable vue l'opposition des fonctionnaires impliqués. En mai 1910, les deux dernières grandes réformes sont en panne. Donner à la Cour des comptes un pouvoir effectif de contrôle suscite au sein du ministère une vive opposition, et surtout le projet de confier à la Banque ottomane le contrôle de la Trésorerie déchaîne la presse jeune-turque qui accuse la banque et Laurent de vouloir „mettre sous leurs griffes les finances de la jeune-turque”¹³. A l'occasion des discussions pour un éventuel emprunt ottoman, Laurent et le ministre français des Finances Cochery, mettent comme condition l'acceptation par Constantinople d'un texte mettant la Comptabilité publique et la Cour des comptes sous l'autorité directe de fonctionnaires français. Le 22 octobre, la Chambre rejette le texte qui consacrerait, selon les députés, „la mainmise de la France sur les finances turques”. Laurent est rappelé à Paris et les Turcs réorganiseront leur Trésorerie et leur Cour des comptes avec l'aide de fonctionnaires français dont le rôle demeurera essentiellement technique¹⁴.

Bien que les Allemands aient la haute main sur l'armée de terre ottomane, Schneider réussit pourtant à placer des canons de montagne ; bien que les Anglais se soient chargés de maintenir opérationnelle une marine fatiguée, les chantiers de Normandie et de Penhoët obtiennent la construction de quelques canonnières; ce sont les Français, en revanche, qui sont chargés, sans concurrent sérieux, de l'organisation de la jeune armée de l'air ottomane¹⁵.

En avril 1914, la capitaine de Goys de Mezerac est mis à la disposition du gouvernement ottoman pour organiser l'aviation militaire turque. A partir de propositions antérieures de la maison Morane-Saulnier, la base principale est installée à San-Stéphano (Yechilkeuy) où l'Ecole commence à fonctionner; deux petits centres d'aviation sont installés près de Smyrne et aux Dardanelles. Les difficultés ne viennent pas du financement de matériels qui portent sur des sommes relativement modestes, mais de la concurrence que se font entre eux de nombreux constructeurs français. Conformément aux désirs d'Enver Pacha, qui envisage l'achat d'une cinquantaine d'appareils, de Mezerac a fait commander six Morane, six Caudron et trente hydravions Nieuport. Il a cru devoir refuser trois Blériot pour

¹³ Le *Tanin* du 7.9.1910, par son rédacteur en chef, Hussein Djahid.

¹⁴ Allouveau de Montréal succède à Jolly en mars 1913 ; Steeg est remplacé par Lejosne, puis par Cillère en mai 1914. En août 1913, un Français, Périer, est nommé procureur général près de la Cour des Comptes.

¹⁵ J. Thobie, *op. cit.*, pp. 685-689.

défectuosités importantes, ce qui entraîne les vives protestations du constructeur français. Cela ne met pas en cause le développement d'un secteur de coopération franco ottomane qui prend un brillant départ. Le 24 août, tous les officiers français servant en Turquie sont rappelés en France.

III. *Mise en place d'infrastructures modernes*

Le retard technologique et l'inexistence d'une accumulation du capital dans l'Empire ottoman et en Egypte créent une situation qui impose à ces pays, désireux de mettre en place des structures économiques modernes, la nécessité d'emprunter les sommes nécessaires à ces acquisitions. Or, la convergence de ces besoins et l'existence de surplus de capitaux dans les pays industriels va déclencher, à partir des années 1850, une période d'emprunts Etat ottoman et égyptien „à jets continus”, où le capital français tient une place prépondérante. C'est ainsi, par exemple, qu'au moment des banqueroutes, prévisibles, égyptienne et ottomane, en 1875-1876, sur les 6 milliards de francs prêtés à l'Empire ottoman, le capital français compte pour 40%. Il convient de préciser que la grande majorité de ces sommes n'a point été utilisés pour des investissements productifs, mais à servi, tant bien que mal, à faire face aux déficits budgétaires et au fonctionnement des administrations.

Pour assurer aux épargnants et aux négociants occidentaux une confiance suffisante, la création d'une structure bancaire moderne s'imposait. C'est ainsi que naît, en 1863, la Banque impériale ottomane. Banque privée aux capitaux franco-anglais et de plus en plus français, elle signe avec le gouvernement de Constantinople un contrat qui en fait la banque de l'Etat ottoman: contre des prêts à l'Etat et l'ouverture d'agences, la BIO obtient le privilège d'émission du papier-monnaie et joue un rôle important dans la Trésorerie ottomane. Outre ses activités de banque commerciale, la BIO mènera trois missions principales: assainir la situation monétaire, mettre en place les emprunts de l'Etat à l'étranger, participer aux investissements d'entreprises. La direction générale à Constantinople suit les instructions des Comités de Londres et de Paris. A partir de 1875, le Crédit Lyonnais ouvre des agences à Constantinople, Alexandrie, Smyrne et Jérusalem. Au printemps 1914, est installé un Crédit Foncier Ottoman, dont l'importance est sans commune mesure avec le Crédit Foncier Egyptien, créé en 1881, „vaisseau amiral” selon l'heureuse formule de Samir Saul, des entreprises françaises en Egypte, et pesant pour 43,4%.

La BIO joue un rôle primordial dans la mise en place, en 1881, à la suite du décret de Muharrem, de l'Administration de la Dette publique ottomane, chargée de veiller au remboursement de l'ancienne dette amputée de près de la moitié. Cette administration cosmopolite, dont la présidence du Conseil est alternativement franco-anglaise, gère six revenus (le tabac, le timbre, les spiritueux...) qui lui ont été concédés et en transfèrent le produit dans les banques des pays créditeurs : ainsi 25 à 30% des revenus de l'Empire échappent au

ministère des Finances. Cette Administration emploie 5.000 personnes en 1914. Son fonctionnement régulier, gage de sécurité, va permettre la reprise des emprunts d'Etat : entre 1881 et 1914, sur 34 opérations importantes, 25 intéressent directement le marché parisien, et représentent en valeur 70% des émissions ottomanes; il va aussi, quoiqu'à un moindre degré, faciliter les investissements d'entreprises, et ainsi encourager la mise en place de structures économiques modernes. Le tableau ci-dessous donne le résultat chiffré de la participation du capital français dans la totalité des importations ottomanes de capitaux étrangers.

Il ressort du tableau ci-dessous que les 3 milliards de francs placés en titres ottomans (obligations et actions) représentent 56% de l'ensemble des placements étrangers; en Egypte, le pourcentage est de 52%. Il en découle que le capital français est largement en tête des possesseurs étrangers de titres ottomans, devant l'Allemagne et l'Angleterre. On peut estimer que seulement 20% des 2,2 milliards de francs placés en fonds d'Etat et assimilés, ont directement contribué à la modernisation de l'Empire, notamment dans le secteur des chemins de fer.

*La part française dans les fonds ottomans et égyptiens placés
à l'étranger en 1914 (en millions de francs)*

	Totalité			Part française					
	Emp.ottoman	Egypte	E.O.+Egypte	Emp.ottoman	%	Egypte	%	E.O.+Egypte	%
Placements	3.689	2.355	6.044	2.196	59,5	1.257	53	3.453	56
Investissements	1.787	2.385	4.173	893	50	1.199	50	2.093	50
Totaux	5.476	4.740	10.217	3.089	56,4	2.456	52	5.546	54

Source: Samir SAUL, *op. cit.*, pp.528-529 et 569-569 et Jacques Thobie, *op. cit.*, pp. 303-315 et 476-482.

Les investissements directs français dans l'Empire ottoman se ventilent de la façon suivante: 48% dans le secteur des communications, rail et routes, 19% dans le secteur bancaire dont nous avons déjà parlé, 11% pour les services d'Etat ou municipaux, 8% pour les ports et 6% pour les mines; les 8% restant allant à diverses entreprises spécifiques, notamment commerciales.

Si l'on tient compte des emprunts d'Etat consacrés à ce secteur, c'est plus de la moitié des sommes exportées qui sont consacrées aux chemins de fer, et cela n'a rien de surprenant: il s'agit soit de compléter l'articulation au réseau européen, avec le *Salonique-Monastir* (1890) et le *Jonction Salonique Constantinople* (1892) soit, pour un Empire agro exportateur, de relier les riches arrière-pays agricoles au port le mieux équipé, avec le *Smyrne-Cassaba et prolongements* (racheté aux Anglais en 1894), le *Beyrouth-Damas Hauran et Biredjik sur l'Euphrate* (1890), le *Jaffa-Jérusalem* (1892) auquel s'ajoute ici la présence des Lieux-Saints attirant de nombreux pèlerins. Enfin en 1913 est obtenue la concession des *Chemins de fer de*

la Mer Noire, 2.400 Kms de voies avec Samsun comme tête de ligne. Un vaste programme de création et de rénovation des routes nationales est entrepris en 1911, où le capital français est fort majoritaire.

Les services comprennent d'abord deux sociétés concernant l'ensemble de l'Empire. La Régie cointéressée des Tabacs de l'Empire ottoman (1883), où la BIO possède la moitié du capital, a été mise en place dans le cadre de l'Administration de la Dette et contrôle ainsi l'une des principales richesses du pays. *L'Administration des Phares de l'Empire ottoman* (1855) est gérée par une entreprise française, la *Société Collas et Michel*, fort lucrative, et qui a la singularité de fonctionner sans capital. Quant aux sociétés de services urbains, dont le capital est souvent partagé avec les Belges, elles sont nombreuses, comme les *Eaux de Constantinople* (1885), le *Gaz de Beyrouth* (1887), les *Tramways de Salonique* (1891); le capital français est intéressé dans le *Consortium de Constantinople* (1891) qui crée la *Société des Tramways et de l'Electricité de Constantinople* (1913). On retrouve le même phénomène en Egypte, avec les *Eaux du Caire* (1870), les *Tramways d'Alexandrie* (1895) et les concessions du *Gaz Lebon*¹⁶.

Le capital français est fort présent dans les ports avec les trois fleurons : les *Quais de Smyrne* (1869), le *Port de Beyrouth* (1892), les *Quais de Constantinople* (1895). En 1913, dans le cadre du *Consortium des Ports de l'Empire ottoman*, des sociétés françaises obtiennent la modernisation des ports d'Eregli, d'Inebolu, de Haïfa, de Jaffa et de Tripoli de Syrie. Evoquons en Egypte le champion toutes catégories des communications maritimes: le *Canal de Suez*.

Le capital français s'est intéressé aux richesses minières de l'Empire ottoman, dans le domaine du plomb argentifère, avec et les *Mines de Balia-Karaidin* (1892), les *Mines de Cassandre* (1893), du charbon, avec les *Mines d'Héraclès* (1896), société contrôlée par la BIO, qui en fait une exploitation moderne et pleine de promesses. Le cuivre est recherché, en association avec le capital allemand, dans les *Mines d'Arghana-Maden* (1914). On notera que le capital français brille par son absence dans le domaine de la recherche pétrolière.

Quant aux entreprises diverses, il s'agit surtout de sociétés commerciales, avec *l'Oriental Carpette* pour la vente de tapis, et les *Etablissements Orosdi-Back* (grands magasins, 1895) que l'on retrouve également en Egypte. En dehors de la Régie des Tabacs, il n'existe pratiquement pas de sociétés industrielles à capitaux français dans l'Empire ottoman, contrairement à l'Egypte avec la grosse affaire des *Sucreries* (1892).

¹⁶ Toutes les allusions à la situation égyptienne sont tirées de Samir SAUL, *La France et l'Egypte de 1882 à 1914, intérêts économiques et implications politiques*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 1997, 767 pages.

*Nombre d'élèves fréquentant les écoles „françaises”
dans l'Empire ottoman et en Egypte en 1912*

Pays	Garçons	Filles	Total
Empire ottoman	49.389	38.354	87.743
Egypte	13.114	7.255	20.369
Total	62.503	45.609	108.112

Source: Maurice Perlot, *Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Egypte et en Turquie d'Asie, janvier août 1912*, Firmin Didot, 1913, 338 pages.

Il faut, pour finir, dire un mot des écoles françaises et de celles où l'enseignement se fait en français, qui jouent un rôle important dans la modernisation de l'Empire, en fournissant les employés et les cadres qui seront recrutés par les entreprises nouvelles fonctionnant dans l'Empire et en Egypte, mais aussi des fonctionnaires de haut niveau qui contribueront à développer le dynamisme de l'influence française. En même temps que l'Empire entreprend de moderniser son système d'enseignement, s'élargit, parfois sans autorisation, le réseau des écoles étrangères, notamment françaises: celles-ci comprennent les écoles congréganistes, très majoritaires, celles de la Lissions Laïque et de l'Alliance Israélite Universelle : très tôt, les Frères des Ecoles chrétiennes et l'Alliance ont ouvert des sections commerciales et techniques. Citons l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le Lycée Galatasaray de Constantinople, l'Ecole de Droit et l'Institut d'Archéologie du Caire. En 1912, les écoles „françaises” scolarisent dans l'Empire ottoman près de 88.000 élèves et 20.000 en Egypte, soit un total de 108.000 élèves, venant en majorité des populations „minoritaires”. Pour l'Empire ottoman, on peut estimer que cette population scolaire représente 50% du total des élèves scolarisés dans les écoles étrangères, et 10% de la scolarisation totale dans l'Empire¹⁷.

Conclusion

Cette modernisation des structures économiques de l'Empire ottoman présente quelques caractéristiques qui permettent d'en relativiser les résultats.

Cette modernisation est sélective. Il ne peut, en effet, être question de créer des entreprises concurrentes des industries métropolitaines. C'est ainsi que dans le domaine du coton ou encore de la soie, où fonctionnent à Bursa et dans les environs de Beyrouth quelques entreprises françaises, celles-ci s'arrêtent au stade de la filature. Les fils sont exportés, et l'Empire importe ensuite des étoffes de la région lyonnaise. Nous trouvons le même scénario pour les mines, dont l'exploitation s'arrête au stade de l'extraction et d'un élémentaire

¹⁷ Voir J. Thobie, *La France a-t-elle une politique culturelle dans l'Empire ottoman à la veille de la première guerre mondiale*, dans *Relations Internationales*, n. 25, printemps 1981, pp. 21-40.

conditionnement: il ne peut être question de sidérurgie. Seul exemple notable d'industrie de transformation, les Sucrieries d'Égypte.

Cette modernisation est partielle. Ainsi, dans le domaine des chemins de fer, les demandes de concessions et la construction de lignes interviennent d'abord en fonction des intérêts commerciaux des pays constructeurs et aussi pour la délimitation des zones d'influence. C'est pourquoi on ne peut donc pas parler de réseau ferré en 1914, dans le sens d'un outil décisif pour l'émergence d'un marché national, mais simplement des lignes aux intérêts parfois divergents. Il faudra attendre près de dix ans pour poser sur le ballast les 200 mètres de rails de jonction, à Afyon, entre le Smyrne-Cassaba (français) et le Chemin de fer d'Anatolie (allemand). La ligne du Bagdad aurait pu devenir l'épine dorsale d'un réseau ottoman, mais elle est encore en construction en 1914.

Enfin cette modernisation s'effectue dans des conditions géostratégiques déplorable. Insurrections et guerres, ralentissent, paralysent voire réduisent à néant un certain nombre de réalisations. A partir de 1910, les conflits sont incessants: guerre en Tripolitaine avec l'Italie, guerres balkaniques, guerre au Yémen, créent un climat et une pénurie financière peu favorables aux innovations. Sans parler du malheureux choix de 1914.

Toutefois, en dépit de ses tares et de ses manques, ce début d'équipement, quoique fort fatigué par la première guerre mondiale, jouera un rôle non négligeable pendant la guerre de Libération, et permettra à la Turquie républicaine de bénéficier de quelques bases pour la mise en place ultérieure d'une économie nationale.